

Suivi sanitaire des étalons



Race de production	Certificat aptitude Monte naturelle	Dourine	Anémie Infectieuse des Equidés (AIE)	Mérite Contagieuse Equine (MCE)	Artérite Virale Equine (AVE)	Grippe	Rhino pneumonie
Étalons en IA toutes races ⁽¹⁾			X	X	X	X	X
PS, AQPS Niveau 4	X	X	X	X + Mérite à K. pneumoniae et P. aeruginosa	Complet	X	X
Selle Français, trotteur Français Niveau 4			X	X	Complet	X	X
Anglo-Arabe, Demi-sang AA, Arabe ⁽²⁾ , Demi-sang Arabe ⁽²⁾ , Cheval Corse, Connemara, CSAN, New-Forest ⁽³⁾ , Poney Français de Selle, Welsh Niveau 4 allégé			X	X	Allégé	X	X
Mérens ⁽⁴⁾ , Shagya Niveau 3			X	X		X	X
Trakehner Niveau 2					Complet		
Cheval de Dressage Français, Cob normand, Crème, Henson, Islandais, Lipizzan, Lusitanien Niveau 1					Allégée		
Breton Niveau 1 bis						X	
Castillonnais Niveau 1 ter							X

⁽¹⁾ Étalons utilisés en insémination artificielle : les tests sont sous la responsabilité du chef de centre de collecte et peuvent être contrôlés par les DDecPP. (Arrêté ministériel du 4 novembre 2010). Seuls les étalons utilisés en insémination artificielle de semence fraîche ou réfrigérée doivent fournir des pièces sanitaires au SIRE selon les exigences sanitaires des règlements de stud-books de production du produit à naître

En cas d'étalon fonctionnant uniquement en insémination artificielle congelée, l'étaillonnier engage sa responsabilité à commercialiser et mettre en place uniquement des doses conformes à la réglementation sanitaire en vigueur au moment de leur production et à ne pas utiliser l'étalon dans un autre type de monte.

⁽²⁾ Les étalons de race Arabe et Demi-sang Arabe doivent également faire l'objet d'un dépistage SCID et CA.

⁽³⁾ Les étalons New-Forest doivent également faire l'objet d'un dépistage pour la Myotonie et d'un test PSSM1.

⁽⁴⁾ Les étalons Mérens doivent faire l'objet d'un test PSSM1 et le test gène de coloration.

Haflinger : contactez l'association de race pour connaître le suivi sanitaire à effectuer. Les étalons Haflingers doivent utiliser le test PSSM1.

Pièces à fournir selon la maladie concernée – Utilisez le formulaire de demande d'analyse

Disponible dans votre espace SIRE, celui-ci permet la transmission directe des résultats des analyses du laboratoire vers SIRE et vous dispense de l'envoi des pièces (sous réserve de qualification EDI du laboratoire : liste des laboratoires qualifiés disponible sur www.ifce.fr), la saisie et la copie des vaccinations restent obligatoires.

Maladie	Pièces à fournir	Fréquence/date
Dourine	Sérologie négative par test de fixation du complément datant de moins de 3 mois	Datant de moins de 3 mois, si séjour de l'étalon dans un pays non indemne de dourine
	OU Attestation complémentaire dourine	A partir du 1 ^{er} décembre année précédente et avant toute saillie si absence de séjour de l'étalon dans un pays non indemne de dourine
Anémie Infectieuse des Équidés (AIE)	Résultat négatif au test de Coggins (ou en Elisa pour les PS et AQPS prélevés dans un autre état membre)	1 ^{ère} monte : résultat négatif datant de moins de 3 mois. Pour années suivantes : résultat négatif datant de moins de 3 ans à la fin de la saison
Mérite Contagieuse Equine (MCE)	Résultat négatif en PCR, ou immunofluorescence ou culture bactérienne, Site de prélèvement : fosse urétrale (ou fosse du gland)	Annuelle, A partir du 1 ^{er} décembre de l'année précédente et avant toute saillie
Mérites à Pseudomonas aeruginosa et Klebsiella pneumoniae	Uniquement pour les PS et AQPS : résultat en culture bactérienne ou PCR Site de prélèvement : fosse urétrale (ou fosse du gland)	Annuelle A partir du 1 ^{er} décembre de l'année précédente et avant toute saillie
Artérite Virale Equine (AVE) Complet	Résultat négatif en séroneutralisation (ou en Elisa pour PS-AQPS) ou en PCR ou isolement viral sur le sperme	Annuelle A partir du 1 ^{er} décembre de l'année précédente et avant toute saillie
	OU vaccination valable contre l'AVE	Après sérologie négative de moins de 30 jours primo vaccination en 2 injections entre 3 et 6 semaines et rappel tous les 6 mois sans dépasser 8 mois Au minimum deux premières injections de primo-vaccination à la demande de cartes
Artérite Virale Equine (AVE) Allégée	Résultat négatif en séroneutralisation ou en PCR ou en isolement viral sur le sperme OU dans le cas d'étalons séropositifs (séroneutralisation positive) non excréteurs (isolement viral ou PCR sur sperme négatif) Le contrôle virologique n'est pas obligatoire tous les ans tant que le test sérologique réalisé chaque année montre un taux d'anticorps stable ou déclinant (Exemple : résultat 1 = 1/16 => résultat 2 doit être inférieur ou égal à 1/(16x2) soit 1/32) sur 2 sérologies espacées de 14 jours minimum à un an maximum)	Annuelle A partir du 1 ^{er} décembre de l'année précédente et avant toute saillie
Grippe	Copie de la (ou des) page(s) vaccination avec nom du cheval lisible	Protocole : Primo vaccination par 2 injections séparées de 4 à 6 semaines, puis rappel entre 5 et 6 mois puis rappels annuels
Rhinopneumonie		Pour les primo-vaccinés : au minimum deux premières injections de primo-vaccination à la demande de cartes



Suivi sanitaire des juments

RACES	MCE	AVE	Grippe	Rhino pneumonie
PS, AQPS (toutes les juments saillies par un PS ou un AQPS quelle que soit la race de production)	X + Métrites à K. pneumoniae et P. aeruginosa	X	X	X
Arabe et Anglo-Arabe adhérent au protocole sanitaire « label course »	X	X	X	X
Trotteur Français			X	X
Selle Français, Anglo-Arabe			X	(recommandé)

Seules les exigences sanitaires des juments saillies par des étalons PS et AQPS sont contrôlées par le SIRE.

Pièces à fournir selon la maladie concernée – Utilisez le formulaire de demande d'analyse

Disponible dans votre espace SIRE, celui-ci permet la transmission directe des résultats des analyses du laboratoire vers SIRE et vous dispense de l'envoi des pièces (sous réserve de qualification EDI du laboratoire : liste des laboratoires qualifiés disponible sur www.ifce.fr), la saisie et la copie des vaccinations restent obligatoires.

Maladie	Pièces à fournir	Fréquence
Métrite Contagieuse Équine (MCE)	Résultat négatif en PCR, ou immunofluorescence, ou culture bactérienne Site de prélèvement : Sinus et/ou fosses clitoridiennes	Annuelle, Après 1er janvier de la saison de monte et avant la première saillie
Métrites à Pseudomonas aeruginosa et Klebsiella pneumoniae	Uniquement pour les PS et AQPS : PCR ou résultat en culture bactérienne Site de prélèvement : Sinus et/ou fosses clitoridiennes	Annuelle, Après 1er janvier et avant la première saillie
Artérite Virale Équine (AVE)	Résultat négatif en séroneutralisation (ou en Elisa pour juments saillies par PS-AQPS) OU test sérologique montrant un taux d'anticorps stable ou déclinant (Exemple : résultat 1 = 1/16 => résultat 2 doit être inférieur ou égal à 1/(16x3) soit 1/48) sur 2 sérologies espacées de 14 jours minimum à 2 ans maximum	Annuelle Après 1er janvier et avant la première saillie
Grippe	Copie de la (ou des) page(s) vaccination avec nom du cheval lisible	Protocole : Primo vaccination par 2 injections séparées de 4 à 6 semaines, puis rappel entre 5 et 6 mois puis rappels annuels. Pour les primo-vaccinées : au minimum deux premières injections de primo-vaccination lors de la première saillie.
Rhinopneumonie		

En savoir plus ?

Consultez l'outil en ligne « [Quel suivi sanitaire pour mon reproducteur ?](http://www.ifce.fr) » disponible sur www.ifce.fr

NB : Des tests sanitaires supplémentaires peuvent être exigés par les éleveurs

Cliquez sur la race de production voulue et accédez au détail des tests sanitaires à effectuer pour votre étalon ou votre jument :

- Quelles maladies dépister ?
- Quels tests effectuer ?
- Les zones de prélèvements et techniques autorisées
- La fréquence et la date des tests

Si la race de production n'est pas présente, cela signifie que l'équidé n'est pas concerné par un suivi sanitaire dans le cas de monte naturelle (seules les pièces administratives sont alors requises pour la réalisation de la démarche) ou qu'il doit respecter la réglementation nationale dans le cas d'insémination artificielle.

